

## Ore et Saint-Béat : les élus du Comminges invités à la solidarité

### Solidarité - Inondations dans l'Aude



Comme dans l'Aude et ailleurs, la «reconstruction» s'annonce longue et douloureuse pour les sinistrés. / Photo DDM, . archives C. T.

Il y a des images difficiles à regarder. à commencer par celles des inondations de l'Aude qui passent en boucle sur les chaînes de télévision ! Les événements climatiques de juin 2013 ne sont pas si loin, encore tout frais dans les esprits, comme à Saint-Béat où les plaies sont encore vives même si, aucune victime n'était à déplorer.

«On ne peut pas être sur place pour aider les sinistrés de l'Aude, alors j'ai envie de le faire à ma façon et d'inciter d'autres à faire comme moi», lance Joëlle Calmels, adjointe au maire à Ore. Elle a en effet décidé de faire don de ses indemnités d'élue au profit des sinistrés de l'Aude. Hervé Minec, le maire, voit d'un très bon œil cette initiative et encourage la démarche qu'il va lui aussi effectuer.

«Cinq ans après, j'ai encore du mal à regarder ces images de fin du monde laissées par le passage des eaux» poursuit Joëlle Calmels. «Je sais ce que ressentent toutes ces personnes abasourdis par ce qu'elles viennent de vivre. Mon seul message aujourd'hui s'adresse à tous les élus pour les inviter à faire un effort personnel pour venir en aide à tous ces rescapés».

### Mauvais souvenirs

Élue, mais également secrétaire à la mairie de Saint-Béat, elle a vécu de plein fouet ce phénomène inondations avec face à elle, des gens désespérés par ce qui leur arrive et dont les blessures ne sont pas encore pansées.

Les derniers événements dans l'Aude ravivent ces très mauvais souvenirs. La montée des eaux, la boue, les pelles, les sapeurs-pompiers, les gendarmes et militaires, des gens venus de partout et qui s'activent... Une solidarité que personne ne l'a oubliée. «Je sais d'expérience que le moindre geste à une importance capitale parce qu'il peut faire boule de neige et apporter beaucoup à ceux qui sont à ce point démunis. J'en appelle alors à une mobilisation personnelle des élus», poursuit Joëlle Calmels.

Dans la continuité de sa démarche, l'Association des Maires de France (AMF) propose de se tourner vers l'Association des maires de l'Aude qui récoltera les dons afin de les reverser aux dizaines de communes sinistrées.

*Pour tous renseignements complémentaires :*

*asso-maires-aude@orange.fr ;*

*Internet : [www.maires-aude.fr](http://www.maires-aude.fr)*